

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU Vendredi 10 SEPTEMBRE 2021



Les personnes présentes sont:

- ✓ Madame CLABAUT Kelly, représentante titulaire de l'Atelier de Jour
- ✓ Madame LECOUTEUX Stéphanie, représentante titulaire du Foyer d'hébergement
- ✓ Monsieur VALOGNES Nicolas, représentant suppléant du Foyer d'hébergement
- ✓ Monsieur LENENN Emile, représentant suppléant de l'Atelier de Jour
- ✓ Monsieur TROHAIS Luc, représentant titulaire su SAVS
- ✓ Madame BASIRE Angéline, représentante suppléante du SAVS
- ✓ Madame BOUTTE, représentante des familles
- ✓ Monsieur DEKESTER, représentant des familles
- ✓ Madame GORJU, représentante de l'Association
- ✓ Madame LEMARIE, représentante de l'Association
- ✓ Madame CHICOT Sylvie, représentante du personnel
- ✓ Monsieur DUFORT, Directeur

Les personnes absentes excusées sont :

- ✓ Madame GRIMAULT Julie, représentante suppléante ESAT
- ✓ Monsieur LIMARE Thomas, représentant titulaire ESAT
- ✓ Madame LEFEVRE Sandra, Secrétaire administrative
- ✓ Madame AMIACH Jennifer, chargée de projets et de communication

Compte tenu de l'ordre du jour 2 personnes sont invitées :

- **Madame Nathalie CANTAIS**, Educatrice Technique Spécialisée à l'ESAT et Référente Bienveillance
- **Monsieur Bruno BOULLARD**, Adjoint de Direction de l'ESAT.

CVS : Conseil de la Vie Sociale

ESAT : Etablissement de Service et d'Aide par le Travail

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Les points à voir pendant ce CVS:

1. Lecture et approbation du dernier compte-rendu
2. Election d'un nouveau président du CVS
suite à la démission de la présidente précédente.
3. Consultation sur l'exécution du précédent plan de formation (B. BOULLARD)
4. Consultation sur le plan de formation annuel (B. BOULLARD)
5. Présentation des référentes « bienveillance » et de leurs missions
6. Actualités des Etablissements et Services
7. Réponses aux questions des Usagers et des familles
8. Questions diverses

1. Lecture et validation du dernier compte rendu

- Le compte rendu est présenté en version **FALC**.
FALC veut dire **F**acile **A** Lire et à **C**omprendre.
- Il est validé à l'**unanimité**.
Unanimité = tout le monde est d'accord.



2. Election d'un nouveau président du CVS, suite à la démission de la présidente précédente

Monsieur DUFORT explique que la présidente du CVS a démissionnée.

Il a construit seul l'ordre du jour.

→ Il faut donc faire une nouvelle élection.

Monsieur DUFORT rappelle les missions du CVS et le rôle de président(e).

2 candidats se présentent à l'élection pour le poste de président du CVS :

- **Emile LENNEN**
- et **Nicolas VALOGNES**.

Après avoir procédé au vote, **Nicolas VALOGNES** est élu avec 7 voix et 1 abstention.

Nicolas VALOGNES est donc élu Président du CVS.



Il change de place et anime la réunion,

avec l'accompagnement du directeur.

Lors de la prochaine réunion, il faudra voir s'il faut élire un nouveau vice-président.

3. Consultation sur l'exécution du précédent plan de formation (B. BOULLARD)

C'est **Bruno BOULLARD**, Adjoint de Direction de l'ESAT, qui fait la présentation.

Il explique quels sont

- les objectifs de la formation,
- et les formations qui ont eu lieu en 2020.

Objectifs des Formations

- Répondre aux demandes formulées dans le PPI^{*}
- Consolider et développer des capacités et des compétences professionnelles
- Développer et intégrer des savoirs faire et/ou des savoir être
- Anticiper et accompagner les changements professionnels

* PPI : Projet Personnel Individualisé

Informations Générales

- A cause des conditions sanitaires, toutes les formations prévues n'ont pas été faites.
- Les moniteurs ont ressenti la nécessité de rassurer les travailleurs, suite à la période particulière vécue au printemps et à l'automne 2020.
- Lors de la reprise en mai 2020, un temps d'adaptation a été nécessaire, pour l'explication et le respect des mesures sanitaires, mises en place au sein de l'établissement.
- L'ESAT a fait le choix de favoriser une remise en confiance
 - Des compétences
 - Du savoir-faire
 - Du savoir-être

Formations : Développement de techniques professionnelles

- RABC : Atelier Blanchisserie ISOCEL Qualité



- Conduite du tracteur agricole



Formations ACR-TH

Peu de formations ACR-TH en 2020 ont pu avoir lieu.
Certaines ont été reportées en 2021

- Développer la fonction tutorale d'un usager au sein d'un ESAT par un USAGER
- Conseil à la Vie Sociale

Interventions externes et internes

- Sensibilisation à le citoyenneté : ensemble des travailleurs et de l'atelier de jour
- Atelier socio-esthétisme
- Massage AMMA (mains)

Stages inter établissement

- Stage à l'ESAT « Les Ateliers du Cailly » et au foyer « L'Etape »: deux périodes de stage puis admission de la personne à sa demande (rapprochement familial)
- Stage à l'ESAT d'YVETOT pour 4 personnes dans le cadre d'un projet de découverte d'un autre fonctionnement d'ESAT

RAE



- Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
 - ✓ Agent de conduite de Système industriel CSI (2)
 - ✓ Jardinier paysagiste (4)



FELICITATIONS

MME VINCKE, MME FOUCHER, MR CHERION,
MR DEKESTER, MR MASSON et MR PESQUET

Monsieur DEKESTER salue les remises de RAE sur site.

Il a trouvé que c'était plus intimiste et plus convivial.

C'est l'ancien président, **Monsieur LEPICARD**, qui a remis les attestations.

Monsieur DEKESTER souligne la qualité d'accompagnement

et de stimulation des moniteurs d'atelier dans cette démarche.

Monsieur DUFORT explique que tous les professionnels bénéficient d'une formation, avant de se lancer dans cette démarche.

Bilan Formations 2020- juin 2021

- 8 Formations mises en place
- 53 % des personnes ont participé à au moins une formation ou un temps de soutien
- Formations ACR-TH :
 - apprécié par les travailleurs ++ : rencontre avec autres Etablissements
 - dépend du programme de formation proposé par l'OPCO
- Toujours une réelle volonté de s'inscrire dans le cadre de la RAE

- **Monsieur DEKESTER** rappelle que les travailleurs ont un Compte Professionnel de Formation.

Monsieur DUFORT précise qu'ils ont été accompagnés, dans la démarche de création du compte.

- **Madame BOUTTE** demande si les fonds non utilisés sont reportés.

Monsieur DUFORT répond que oui, et précise que l'ESAT commercial double le montant de base de la formation.

4. Consultation sur le plan de formation annuel (B. BOULLARD)

C'est **Bruno BOULLARD**, Adjoint de Direction de l'ESAT, qui fait la présentation.

Projets Formations fin 2021 /2022

- Conduite en sécurité de chariots automoteurs à conducteurs portés
Attestation en interne
- Travailler sur un échafaudage
- Module de sensibilisation à la sécurité routière
- Vie affective et bonne conduite
- Gestion du porte monnaie et rendre la monnaie
- RAE : Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience

Madame BOUTTE pose plusieurs questions :

- Est-ce que l'obligation de faire une formation tous les 6 ans concerne les travailleurs ?
- Et comment accèdent à la formation ceux qui sont les plus réservés ?

Monsieur DUFORT répond que les travailleurs ne relèvent pas du code du travail, sur ce sujet.

Mais il existe une réelle politique formation à l'ESAT d'ARCAUX.

Les formations peuvent être proposées :

- à certains usagers
- ou à tout un atelier en fonction des besoins identifiés.

Chaque travailleur est consulté chaque année, sur ses souhaits et besoins en terme de formation, lors de la préparation du Projet Personnel Individualisé.

5. Présentation des référentes « bientraitance » et de leurs missions

Les 2 référentes Bientraitance sont

- **Nathalie CANTAIS** qui travaille à l'ESAT
- et **Murielle JOUEN** qui travaille au Foyer d'Hébergement.



Madame JOUEN est en formation aujourd'hui, elle ne peut pas participer au CVS.

Madame CANTAIS explique comment devenir référent bientraitance :

- il faut être volontaire
- il faut faire une formation avec les autres référents bientraitance du **GCSMS**.

Le **GCSMS** est un groupement d'associations.

Il se compose de 4 associations : ARRED, Saint Onuphre, Accueil Saint Aubin et ARCAUX.

Des travaux ont été initiés avant le confinement, mais ils ont été suspendus lors du premier confinement.

Les référentes ont un rôle à jouer dans la construction d'outils, qui visent à prévenir la maltraitance, et donc à promouvoir les actions de bientraitance en amont.

Elle explique que les rôles viennent d'être définis, et elles demandent à participer aux instances qui concernent la bientraitance.

→ Elles seront associées aux démarches de l'établissement

Exemples : évaluation interne, externe, la rédaction des projets d'établissements...

Il est envisagé de modifier le règlement intérieur, afin de permettre la participation des Référents Bientraitance au CVS.

Madame CANTAIS indique que leur groupe des Référents Bientraitance a fait un travail d'élaboration de charte bientraitance, qui précise également leurs missions.

Au niveau de l'ESAT, une action a été entreprise au niveau des réunions cliniques.

Monsieur DUFORT conclue en indiquant que

- l'action des référents bientraitance est amenée à prendre de l'ampleur,
- et leur légitimité sera renforcée dans les prochains projets de service.

-
- **Mme BOUTTE** considère que la formation de deux personnes est insuffisante pour créer une dynamique.

Monsieur DUFORT indique que 2 autres professionnels seront formés.

- **Monsieur DEKESTER** questionne les évènements indésirables.

Monsieur DUFORT indique que :

- les évènements indésirables graves sont traités de façon spécifique, qui s'appuie sur une procédure, et qu'ils sont communiqués à l'ARS et au Conseil Départemental du 76.
- Une procédure interne sera également définie, et mise en œuvre avec le logiciel AGEVAL début 2022.

Monsieur DUFORT participe actuellement à un groupe de travail, sur cette question, au Conseil Départemental.

Cela lui a permis d'identifier que beaucoup de signalements viennent d'ARCAUX, car la procédure est strictement respectée.

Ce n'est pas le cas dans tous les établissements.

Cela ne signifie pas qu'il y a plus d'évènements graves à ARCAUX qu'ailleurs.

Ces signalements permettent :

- d'avoir une démarche qualitative concernant leur analyse,
- et de mettre en place des actions préventives et curatives.

- **Monsieur DEKESTER** demande si les tuteurs sont informés des évènements indésirables graves.

Monsieur DUFORT répond que oui, de façon systématique.

Les familles sont informées avec l'accord de l'adulte concerné.

6. Actualités des Etablissements et Services

COVID :

- Les sessions de vaccination COVID sur site sont terminées, pour les professionnels, les résidents et les travailleurs.
- La vaccination est obligatoire pour les professionnels,
- Et sur la base du volontariat pour les personnes accompagnées.



- **Madame GORJU** demande si tout le monde est vacciné.

Monsieur DUFORT répond que tous les professionnels le seront au 15 septembre,

sauf ceux qui :

- bénéficie de contre-indication,
- seraient en situation de rétablissement après avoir eu la Covid
- ou seraient dans l'attente de leur 2^{ème} dose.

Pour les professionnels non vaccinés,

le directeur devra suspendre leur contrat de travail.

A priori, un seul professionnel est concerné.

➔ Il n'y a pas d'obligation vaccinale pour les travailleurs d'ESAT.

100 % des résidents du foyer d'hébergement et de l'atelier de jour sont vaccinés.

Travaux CPOM :

Les travaux du CPOM continuent.

Ils seront présentés en CVS,

lorsque suffisamment de garanties relatives à leur réalisation seront connues.

60 ans d'ARCAUX :

- La manifestation se déroulera le 19/10 à 14h
- et sera présidée par **Madame LEPRON**, notre nouvelle présidente.

Madame LEPRON est la fille de Louis DODELIN, qui est l'ancien Maire et Vice-Président de l'Association. Elle est la petite fille de Raoul DODELIN, ancien Maire et Membre Fondateur de l'Association.



Programme de la manifestation:

- Les discours des élus (Président du Département, Directeur de l'ARS et Député),
- La cérémonie de remise des Médailles du Travail
- L'inauguration de l'espace paysagé Louis DODELIN.

Vacances en séjours extérieurs :

Cette année, les séjours vacances ont pu être maintenus, pour la très grande majorité des usagers.



- **Madame BOUTTE** demande si des subventions sont sollicitées sur cet objet.

Monsieur DUFORT indique qu'aujourd'hui c'est le cas uniquement à l'ANCV, pour les retraités

7. Réponses aux questions des Usagers et des familles

1. Les caméras sont elles installées à l'ESAT ?

Les câbles sont passés.

L'installation des caméras est reportée à septembre.



2 caméras supplémentaires seront installées.

Le dispositif est renforcé,

Suite au vol d'une valeur de 12 000 € à l'atelier Espaces Verts

2. Les carreaux cassés au Foyer d'Hébergement seront-ils remplacés ?

Le devis est en cours.

Ils devraient être changés rapidement.

3. La luminosité à l'extérieur du Foyer Bar et de certains bâtiments est faible ?

Après approfondissement,

Cela provient de dysfonctionnements.

Une procédure pour prévoir la remontée rapide d'information et de traitement va être mise en place.

4. Peut-on mettre des filets aux buts du terrain de foot. ?

Monsieur DUFORT indique qu'il pense qu'il y en a déjà.



5. Où en est l'avancée des travaux pour le foyer bar ?

Nous recherchons la solution la plus adaptée

et l'entrepreneur qui accepte de réaliser les travaux.

Il n'y a pas de risque d'effondrement.

Un sol souple sera installé.

Il doit être conforme à la législation anti-feux.



6. Eclairage Espace Louis DODELIN ?

Projet à réfléchir



7. Problème de véranda à l'atelier de jour ?

Etude en cours pour définir s'il vaut mieux la réparer ou la remplacer.

8. Comment se déroule la réorientation après le travail ?

ARCAUX a progressé et c'est professionnalisé dans ce domaine depuis 10 ans.

Avant, nous cherchions des solutions individualisées, en contactant de nombreux établissements.

En conséquence, de nombreux retraités de l'ESAT occupaient encore une place au foyer d'hébergement.

Cette situation s'est résolue au fil des années, grâce :

- à notre montée en compétence,
- mais aussi car nous avons remporté un appel à projet, en lien avec d'autres établissements du territoire.

Une personne, **Madame Martinez**, a été recrutée pour cette mission.

Elle fait le lien entre :

- les établissements pour personnes handicapées
- et ceux pour personnes âgées

Elle prend en compte les demandes et besoins des résidents.

Elle prépare les résidents à leur départ d'ARCAUX, lors de café échanges.

Dans le cadre des travaux du CPOM,

le Conseil Départemental nous identifie comme un établissement plutôt bien avancé sur la qualité d'accompagnement des résidents après le travail.

Mais, une fois que la personne a quitté l'établissement,

nous ne pouvons pas assurer comme nous le souhaiterions le maintien du lien.

9. Sondages des trous dans le parc ?

Ils ont été faits.

Pour celui de la maison de l'horloge,

des explorations complémentaires sont nécessaires.

10. Les parents au CVS regrettent de ne pas avoir été informés des décès de 2 usagers et des dates de leurs inhumations ?

Monsieur DUFORT indique qu'une information sera faite systématiquement à l'avenir.

Il ajoute que concernant l'un des deux décès,

ARCAUX l'a appris le jour de l'inhumation.

Prochaine Réunion le vendredi 10 décembre 2021 à 14h00

Le président,
N. Valognes